

Décision

Générale

colonial

Décision n° 174 Décisions concernant les Services d'Etat

n° 174

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
8 février 1961

Numéro JO
n° 2 du 28/02/1961

Date du numéro
28 février 1961

TEXTE INTÉGRAL

La prime de spécialité est supprimée aux chauffeurs de la Milice dont les noms suivent. pour 'compter du 1er février 1961 : —
Sergent-chef Nouwi Adar, Mle 858 ; -1re° Classe EuSman Abdi, Mile 2074.